

AAST

Un nouveau conseil municipal autour de Loïc Hervé

L'élection du maire et de ses adjoints s'est déroulée à l'unanimité lors de la séance d'installation de la nouvelle équipe municipale.

Le nouveau conseil municipal d'Aast est désormais en place, avec à sa tête le maire Loïc Hervé.

Lors de la séance d'installation, les élections du maire et de ses adjoints se sont déroulées à l'unanimité, traduisant une volonté affirmée de travailler dans la continuité et la concertation. Alain Lacpouymarie a ainsi été élu 1er adjoint, tandis que Sandra Fréchou devient 2e adjointe.

Dans la foulée, les élus ont procédé à la désignation des représentants au sein des différents organismes. Loïc Hervé siègera comme titulaire à la CCNEB, au SEABB (eau et assainissement) ainsi qu'au syndicat Territoire d'énergie 64 (TE64), avec respectivement Alain Lacpouymarie, Johan Schulz et Xavier Collignon comme suppléants. Le maire assurera également les fonctions de correspondant défense et de dé-



Le maire, Loïc Hervé, entouré de son conseil municipal. Jean-Luc Lansaman

légué au Siectom, tandis qu'Alain Lacpouymarie a été nommé correspondant SDIS.

Trois commissions communales

Le conseil s'est structuré autour de trois commissions communales. La commission voirie et environnement sera animée par Alain Lacpouymarie, accompagné de Lucas Cortes, Nadège Belin et Mathieu Lacourrège. La commission des bâtiments communaux sera pilotée par le maire avec Xavier Collignon, Raymonde Robles et Johan Schulz. Enfin, la

commission enfance, scolaire, social et cérémonies sera conduite par Sandra Fréchou, avec Marie-Océane Estebenet et Séverine Dufaur-Dessus.

Ce début de mandat est également marqué par un renouvellement partiel de l'équipe municipale. Stéphane Vergez, ancien 1er adjoint, Julien Grenon et Gilles Rymland, après trente et une années d'engagement au service de la commune, quittent leurs fonctions. Ils laissent place à trois nouveaux élus : Séverine Dufaur-Dessus, Johan Schulz et Lucas Cortes.